



ATTENTION CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit provenant d'une chenille, éclos durant l'été entre juin et septembre. La femelle papillon recherche un pin pour y pondre ses œufs (150 à 320 œufs) formant un manchon gris argenté recouvert d'écaillés.



L'éclosion a lieu 5 à 6 semaines après la ponte.

Les jeunes chenilles tissent des pré-nids, attention, une touffe d'aiguilles qui jaunit en est la principale manifestation.



Elles forment un nid volumineux d'hiver définitif, construit côté sud principalement.

Au printemps, les chenilles en procession conduit par une femelle, quittent l'arbre pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre (5 à 20 cm).

Chaque chenille va tisser un cocon individuel dans lequel aura lieu la transformation en chrysalide puis en papillon.



Les chrysalides transformées en papillon sortent de terre et le cycle peut alors reprendre.

Technique de lutte

Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs

Risques pour l'homme et les animaux

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants qui dispersés par le vent ou par la tonte de pelouse peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux.

Ces poils, présentent également dans les nids définitifs, très légers et fragiles, se détachent très facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée et peuvent être emportés par le vent.

Lorsque le poil se brise, au premier contact, la substance urticante et allergisante qu'il contient se libère provoquant des démangeaisons très vives.

Ces irritations se caractérisent par des érythèmes ou des éruptions prurigineuses accompagnés parfois d'atteintes oculaires (yeux rouges, douleurs, conjonctivite) ou pulmonaires voire des réactions allergiques plus graves telles que les oedèmes de quinke ou les chocs anaphylactiques.

Dans le cas des animaux, si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restants de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes (baver, langue gonflée, nécrose, partie de la langue tombée)

Une action rapide du vétérinaire est vitale

